

Grâce aux financements du Fonds européen de développement régional (FEDER), l'Europe accompagne depuis de nombreuses années le développement de l'Aquitaine. Ainsi, 4.700 projets aquitains ont bénéficié d'aides du FEDER entre 2000 et 2006.

Pour la nouvelle période 2007-2013, l'Europe continue à soutenir le développement durable et l'innovation dans notre région, avec une enveloppe de près de 400 millions d'euros dont 114 spécifiquement dédiés aux projets concernant l'énergie et l'environnement.

Déjà, près de 500 projets ont été retenus depuis 2007.

Œuvrer pour un urbanisme durable en Aquitaine

En application du plan climat Aquitaine validé en 2007, qui s'inscrit dans la dynamique européenne de lutte contre le changement climatique, le Conseil régional, l'Ademe et l'Etat ont souhaité développer un axe de travail consacré à l'urbanisme durable. Il s'agit d'instaurer une démarche régionale cohérente et offensive, impliquant tous les partenaires concernés, dans l'intention de réduire l'impact de l'urbanisation sur l'environnement et en particulier les émissions de dioxyde de carbone.

Le projet "Climat et urbanisme durable" consiste ainsi à introduire, au sein des agences d'urbanisme et des CAUE*, des compétences permettant la prise en compte des enjeux climatiques en amont de l'adoption des documents d'urbanisme et de planification et lors de la définition des projets opérationnels.

Cette action, qui se déroulera sur trois ans, se traduira par des formations spécifiques à destination des élus et des services techniques, ainsi que par des opérations de communication et de sensibilisation. Elle donnera également lieu au suivi et à l'évaluation des projets adoptés, afin de garantir la mise en œuvre effective d'un

urbanisme durable. Les cinq CAUE départementaux aquitains sont mobilisés par ce projet. L'Union régionale des CAUE en assurera la coordination.

Globalement, le projet mené sur trois ans représente environ 1,6 million d'euros de dépenses. Il sera soutenu à hauteur de 500.000 euros par le Fonds européen de développement régional (Feder). D'une part, la coordination assurée par l'union régionale est soutenue par le Conseil régional, l'Ademe et le Feder. D'autre part, les opérations menées par les CAUE sur leurs départements respectifs seront soutenues par le Feder et certains Conseils généraux (Dordogne, Lot-et-Garonne).

Il s'agit d'un engagement fort, qui illustre la volonté régionale de renforcer sur le terrain les compétences en matière de climat et d'urbanisme durable.

Depuis 2007, l'Union européenne a soutenu en Aquitaine près de 6.000 projets en lien avec l'innovation et le développement durable pour un montant de plus de 233 M€, dont 128 M€ au titre de l'année 2009.

** Conseil en architecture, urbanisme et environnement.*